

CHAMPIONNAT R1 CARPE AURA

LE 11 ET 12 JUIN 2022

ETANG LE PETIT CHAMBON ET PRE BERTHOT

A

B



*EN PARTENARIAT AVEC L' AAPPMA THIERS/COURPIERES, LA SECTION T2C,
LE CLUB CSP THIERS ET DU CD 63*



PREMIERE MANCHE LE SAMEDI 11 JUIN 2022 :

9H00 RDV à l'étang pré Berthot (T2C)

9h30 tirage au sort

12h00 contrôle des esches

12h50 amorçage

13h00 début de la première manche

17h55 reste 5 minutes

18h00 fin de la première manche

DEUXIEME MANCHE LE DIMANCHE 12 JUIN 2022 :

8 h00 rdv sur les parcours respectifs

8h30 entrée dans les box

11h00 contrôle des esches

11h50 amorçage

12h00 début de la seconde manche

16h55 reste 5 minutes

17h00 fin de la seconde manche

18h30 PALMARES

Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants	CARPES, AMOURS BLANCS, CARASSINS
---------------------------	----------------------------------

	Accès
Secteur A	ETANG LE PETIT CHAMBON GPS : 45.839013, 3.503272
Secteur B	ETANG LE PRE BERTHOT (T2C) GPS : 45.777844, 3.438513

	Profondeur	
Secteur A	1,5 M à 2,5 M	
Secteur B	1 M à 2 M	

Le tirage des places sera fait avec les grilles René Cathelin. Le nombre de secteurs (et sous-secteur) par parcours sera annoncé dès lors que nous aurons le nombre de participants à l'épreuve.

Chaque pêcheur pêchera une manche sur le parcours A et une manche sur le parcours B.

LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	13 M	max 18 m ligne+canne
Amorce	6 L	
Esches totales	2 L	
Fouillis	INTERDIT	
Vers de vase	INTERDIT	
Vers de terre	1 LITRE	Entiers

HORAIRES

	Manche1	Manche2	
Rendez-vous	9H00	8H00	
Tirage au sort	9H30		
Entrée dans les box		8H30	
Début des contrôles (*)	12h00	11h00	
Amorçage	12H50	11H50	
Début de la manche	13H00	12H00	
5 minutes	17H55	16H55	
Fin de la manche	18H00	17H00	
Palmarès		18H30	

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Manche1		ETANG LE PRE BERTHOT (T2C)	45.777844, 3.438513
Manche2	X		
Palmarès		ETANG LE PRE BERTHOT (T2C)	

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	PASCAL SACLIER	+33 6 52 43 26 98	pascal.saclier1@sfr.fr
Inscription et Forfait	AUJON PATRICK	+33 6 19 60 48 76	patrick.aujon@sfr.fr
Renseignement technique	CALMELS SEBASTIEN	+33 6 84 41 03 80	enexoalte@yahoo.fr

Règlement particulier :

règlement FFPSed carpe à la grande canne.

Prévoir plusieurs bourriches, seuls comptent carpes, carassins et amours blancs (amours blancs pesés dès l'épuisage et remis à l'eau immédiatement par un commissaire ou un témoin.

Entraînements autorisés jusqu'au 10 juin 16 h 00.

Sur le parcours pré berthot (T2C): carte à la journée 10 € appelé Calmels Sébastien 0684410380 pour réservation et prise de carte à la journée.

Bourriches interdites, remise à l'eau immédiate des poissons, règlement aux abords du plan d'eau

Sur le parcours le petit chambon : [carte de pêche interfédérale](#) en règle, bourriche interdite, règlement aux abords du parcours.

Chariot obligatoire pour les deux parcours les jours de l'épreuve.

Buvette, et logements :

gîtes : contacter Cyril Clerlande au 06 62 84 67 76

hôtels :

ibis budget à Thiers 0892 683 227

campanile à Thiers 04 73 51 00 36

BUVETTE SUR LES DEUX PARCOURS

INSCRIPTION AVANT LE 29 MAI 2022

FRAIS D' INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT 7€

10€ pour le parcours de pré Berthot

A REGLER SUR PLACE